

Mention Complémentaire Employé Barman



Hôtellerie / Restauration

Marne-la-Vallée

Compétences

- ▶ Accueil et conseil sur le choix des boissons et des mélanges
- ▶ Préparation des différents types de cocktails
- ▶ Mise en place de la cave du jour
- ▶ Participation à la mise en place du bar
- ▶ Utilisation des machines enregistreuses
- ▶ Connaissance de la législation
- ▶ Entretien du bar

Métiers

- ▶ Employé Barman dans des entreprises hôtelières et de restauration françaises et internationales de grande tradition ; dans des établissements spécialisés où la clientèle a l'habitude de commander des boissons composées ; dans les magasins de détail alimentaire où la vente nécessite une connaissance approfondie des boissons

Recrutement

- ▶ De 16 à 25 ans
- ▶ Titulaire d'un CAP Cuisine ou Restaurant, ou d'un BEP Restauration-Hôtellerie, ou d'un Baccalauréat Technologique Hôtellerie-Restauration, ou d'un BAC Pro Restauration « Services et Commercialisation »
- ▶ Examen du dossier scolaire
- ▶ Signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- ▶ Inscription : de février à septembre

Organisation

- ▶ Durée de la formation : 1 an - 35 heures de cours / semaine
- ▶ Alternance : 2 semaines en formation / 2 semaines en entreprise

Diplôme

- ▶ Mention Complémentaire Employé Barman (diplôme d'État de niveau V)

Statut du Centre de formation d'apprentis

► L'UTEC est un établissement public consulaire de la CCI Seine-et-Marne

Programme de formation

Enseignement professionnel	
Mise en place	Langue vivante étrangère à caractère professionnel
Prise de commande	Technologie professionnelle :
Connaissance de la carte	connaissance et classification des cocktails, règles de confection des cocktails, législation des boissons
Réalisation des cocktails	Connaissance des boissons et des produits de bar
Service	Contrôle des recettes et sortie de stocks



Document non contractuel.

Marne-la-Vallée

Boulevard Olof Palme - Émerainville
77436 Marne-la-Vallée CEDEX 2

www.cfautec.fr



Centre de formation d'apprentis



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen